

## **Vaccination et dose « booster » :** **Etterbeek met les bouchées doubles !**

A l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf et en collaboration étroite avec la Commission communautaire commune (COCOM), la commune d'Etterbeek s'implique activement, depuis plusieurs mois déjà, dans la campagne de vaccination en région bruxelloise.

Le recrudescence du nombre de contaminations en Belgique et la récente décision du comité de concertation d'administrer une 3<sup>ème</sup> dose de vaccin à l'ensemble de la population encouragent les autorités communales à poursuivre dans cette voie et à intensifier leur effort.

En concertation avec la COCOM, la commune a donc décidé de prolonger **jusqu'au 31 mars 2022** l'accès à l'antenne locale de vaccination auparavant ouverte tous les mardis dans le hall d'entrée du nouvel hôtel communal (31 avenue des Casernes). Mais surtout, **cette antenne de vaccination sera, dès le mardi 7 décembre, ouverte tous les jours selon l'horaire suivant :**

- **Le lundi, le mercredi et le vendredi : de 9h à 18h (dernière entrée à 17h30)**
- **Le mardi et le jeudi : de 10h à 19h (dernière entrée à 18h30)**

Chaque Bruxellois (l'antenne n'étant pas uniquement accessible aux Etterbeekois) âgé de plus de 18 ans pourra s'y rendre pour recevoir gratuitement une « dose booster » de vaccin anti-covid. Les citoyens âgés de 12 ans ou plus qui n'ont pas encore reçu leur 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> dose de vaccin peuvent également s'y présenter. Dans chaque cas, le vaccin administré sera le Pfizer.

Trois précisions importantes :

- Pour s'y présenter, il n'est plus nécessaire de prendre rendez-vous, ni d'attendre et d'apporter la convocation de la Cocom ;
- Il faut se munir de sa carte d'identité ;
- Les jeunes âgés de 12 à 15 ans qui souhaitent recevoir leur 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> dose doivent être accompagnés par (un de) leurs parents ou par leur tuteur/tutrice.

Pour de plus amples informations à ce sujet, vous pouvez prendre contact avec le service Communication.